



UNION FEDERALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TERRITOIRES,
DES AUTOROUTES
ET DE LA MER

Compte-rendu de la CAP nationale « promotions » des Techniciens Supérieurs du Développement Durable

2 & 3 juillet 2013

La CAP est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au chargé de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires (MGS) à la Direction des Ressources Humaines.

Déclaration préalable des élus CFDT

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs les membres de la CAP,

Nous déplorons :

- que les taux pro/pro (promus sur promouvables) ne soient pas connus à l'avance ;
- que plusieurs harmonisateurs ne proposent aucun agent dans certaines spécialités alors qu'il y a des proposables ;
- la qualité rédactionnelle des PM 140 où il manque régulièrement des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, notamment pour la spécialité des affaires maritimes où on reste très vague ;

Nous demandons :

- que les harmonisateurs expliquent leur choix quant ils modifient l'ordre de classement des services ;
- l'amélioration du caractère pédagogique de la circulaire « promotion » afin d'éviter que certains harmonisateurs et chefs de services proposent des agents hors critères ;
- que le nombre de classés soit au moins une fois et demi supérieur au nombre de promus de l'année précédente.

La réunion de la pré-CAP a démontré la justesse de cette concertation afin d'élaborer la liste des proposables, mais il faudrait un délai minimum de huit jours entre la CAP et la pré-CAP pour que le travail soit utile en cas de modification ou de remontée d'informations complémentaires.

Merci pour votre attention.

Réponses de la présidente de la CAP aux déclarations préalables

Promotion à titre posthume

A la suite du décès d'un technicien supérieur sur un chantier de l'Île de France, l'administration traite son dossier de promotion à titre posthume.

Examen professionnel de contrôleur 2012

L'administration s'est engagée à pouvoir les deux postes restés vacants à la suite du concours. Ils seront proposés aux 5 agents figurant sur la liste complémentaire.

Exercice d'harmonisation en DREAL

Cet exercice difficile se fait en concertation avec les chefs de service. L'harmonisateur doit tenir compte de l'ensemble des dossiers, du contenu et du poids respectif des services.

Un retour du travail de la CAP sera fait aux harmonisateurs, en particulier ceux dont le classement n'a pas été respecté par la CAP. Pour éviter que les chefs de service et les harmonisateurs classent des agents ne répondant pas aux critères, l'administration leur renverra la note de gestion.

Les « anciens emplois fonctionnels de chef de subdivision »

Des réunions de travail sont prévues pour le troisième trimestre, car le projet de fusion des 4 corps d'ingénieurs avance très lentement.

Tableau des retraitables au grade supérieur

Contrairement à la demande d'une organisation syndicale, le TRGS n'est pas dissociable du tableau d'avancement à TSP et TSC.

Taux promus/promouvables

La présidente informe les organisations syndicales que la CAP peut se tenir sans avoir les taux définitifs. Elle propose d'établir :

- pour le TA à TSP, une liste principale à 20 % et une liste complémentaire à 35 % ;
- pour le TA à TSC, une liste principale à 16 % et une liste complémentaire à 22 %.

L'engagement de promouvoir 75 % des TSDD au grade supérieur sur 5 ans sera tenu.

Proposition de titularisation des TSPDD de la promotion 2012-2013

La CAP donne un avis favorable à la liste proposée : 56 issus du cycle professionnel (en 1 an), 20 issus du cycle en 2 ans et 33 issus de la formation en alternance, soit 109 agents.

Examen des promotions

Liste d'aptitude au grade de TSDD

Les critères statutaires pour l'accès au grade de TSDD sont :

- être fonctionnaire de catégorie C ;
- justifier d'au moins de 9 ans de services publics effectifs au 31 décembre 2012.

Les critères retenus par la CAP sont :

- être proposé par son chef de service et classé par la DREAL ou la MIGT ;
- justifier de fonction d'un niveau de responsabilité ou de technicité correspondant à la catégorie B.

La date d'effet de la promotion est fixée au 01/01/2013.

Spécialité Navigation, Sécurité Maritime et Gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG)

DREAL Pays de la Loire

GEHANNE Laurent DDTM 85

Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI)

Les noms en italique et précédés de * sont inscrits sur liste complémentaire.

DREAL Alsace

* *HERREL Jean-Antoine..... DDT 67*

DREAL Aquitaine

LAVILLE Jean-François DDTM 33

* *HACHAGUER Francis DDTM 64*

DREAL Auvergne

ARCHER Bernard DIR Massif Central

* *PERRIER Léon CG 15*

DREAL Basse Normandie

* *TOUGARD Alain DDTM 14*

DREAL Bourgogne

* *FOURNEYRON Alain DDT 71*

DREAL Bretagne

LE STER Guy DDTM 29

DREAL Nord - Pas de Calais

THERET René DIR Nord

DREAL Midi Pyrénées

BOUAS Dany DDT 32

DREAL PACA

BERTHO Alain DDTM 06

DREAL Pays de la Loire

* *OUVRARD François..... DDTM 85*

DREAL Picardie

* *HOLDERBAUM Henri..... DDT 60*

DREAL Rhône Alpes

MARINO Robert DIR Centre Est

* *RAMON Christian DDT 74*

DRIEA

LAHAYE Patrick DDT 91

Spécialité Exploitation et Entretien des Infrastructures (EEI) (suite)**DREAL Centre*** *HERCHE Thierry..... DDT 28***DREAL Franche Comté**

QUINTERNET Daniel DDT 70

DREAL Haute Normandie

TALBAUT Michel DDTM 76

* *CHAPELLE Michel..... DIR NO***DREAL Languedoc Roussillon*** *AFFORTIT Pierre DDTM 30***DREAL Limousin**

LEROY Christian DIR Centre Ouest

DREAL Lorraine

CHEVILLARD Michel DIR Est

MIGT 8

DELOR Michel DEAL 973

* *ENGUEHARD Yannick..... DTAM 975***HORS MINISTERE*** *LE DANIEL Michel Ministère Défense***VNF**

REMBERT Jean-Marc DT Nord PdC

OLIVIER Ghislain DT Bassin Seine

BECKER Patrick..... DT Strasbourg

* *MACEL Dominique..... D.T. NORD EST***SYNDICATS**

REICH Jean-Marie CGT

Spécialité Techniques Générales (TG)

Le nom en italique et précédé de * est inscrit sur liste complémentaire.

DREAL Alsace

SZELWIKA Daniel..... DDT 68

DREAL Aquitaine

SARDA Philippe..... DDT 24

MOREAU Régis DIR Atlantique

DREAL Auvergne

RUELLE Didier DDT 15

DREAL Basse Normandie

RENAULT Thierry DDTM 50

DREAL Bourgogne

ANTOINE Michel DDT 89

DREAL Bretagne

BRUNET Joël DDTM 35

JAOUAN Jean-Luc DDTM 22

DREAL Centre

TARAUD Véronique DDT 45

LENOIR Pascal..... DDT 36

DREAL Champagne Ardenne

LEFORT Claudine DDT 51

DREAL Corse

PALAZZO Toussaint DDTM 2B

DREAL Franche Comté

DIRAND Gilles DDT 25

DREAL PACA

CORNILLON Jean-Marie..... DDTM 06

NAL Christian..... DDTM 13

DREAL Pays de la Loire

BOUCHER Christine..... DDT 53

POBELLE Jacques DDTM 85

ROUAULT Jean-Michel DDT 49

DREAL Picardie

COMTE Alain DREAL Picardie

DREAL Poitou Charentes

BOUROUMEAU Philippe DDT 86

DREAL Rhône Alpes

DELEPINE Frédéric..... DDT 07

CHAPUY Jean-François DIR Centre Est

DIBON Marc DDT 42

SIAUD Alain..... DDT 38

DRIEA

PHIPPS Casimir..... DRIEA/DPST

SCALISI Angelo DRIEE

PERSICI Dominique..... DDT 91

MIGT 8

BENOIST Philippe CR 974

AVIATION CIVILE

STABILE Patrice SNIA

Spécialité Techniques Générales (TG) (suite)

DREAL Haute Normandie

CHATELAIN Jacky DDTM 76
RUCHER Charles-Antoine.... CETE NC

DREAL Languedoc Roussillon

POUGET Philippe DDT 48

DREAL Limousin

BONTEMPS Patrick..... DDT 87

DREAL Lorraine

LEFEBVRE Brigitte..... DDT 57
PEUZIAT Jean-Pierre DDT 55

DREAL Nord - Pas de Calais

TURPIN Thierry DREAL NPDC
GUILBERT Catherine DDTM 62

DREAL Midi Pyrénées

DUFFARD Rina..... DDT 32
DELAVIER Monique..... DREAL MP

HORS MINISTERE

ADOBATI Hervé Min. Déf ESID Lyon

VNF

JAKUBOWSKI Jean-Guy DT NPDC

ADMINISTRATION CENTRALE

BOUCHEZ Didier SG
SIMON André CETMEF
* *COUSIN Denis SETRA*

IFSTTAR

ESTIVIN Marc..... MS

SYNDICATS

TORTAJADA Jean-François.. CGT

Tableaux d'avancement à TSP et TSC

Après avoir traité la liste d'aptitude, la présidente de la CAP nous a communiqué les taux promus/promouvables provisoires transmis par la Fonction Publique, à savoir :

- 15 % pour le passage de TSDD à TSPDD, au lieu des 35 % demandés par notre administration ;
- 14 % pour le passage de TSPDD à TSCDD, au lieu des 22 % demandés par notre administration.

L'ensemble des organisations syndicales a trouvé ces propositions inacceptables et a refusé de poursuivre les travaux de la CAP.

Ces promotions n'ont donc pas été traitées.

Les organisations syndicales ont demandé la tenue d'une CAP en septembre 2013 avec des taux supérieurs et conformes à ceux sollicités par notre administration.

Après la CAP, les représentants du personnel des 4 organisations syndicales se sont réunis pour rédiger un projet de lettre à nos deux ministres afin d'obtenir une révision de ces taux provisoires et la tenue d'une audience.

Ce projet de lettre sera soumis à la signature des secrétaires fédéraux.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT :

Cyprien VERON..... DRIHL..... 01.41.60.68.83

cyprien.veron@developpement-durable.gouv.fr

Nathalie DEVULDER..... DDT des Ardennes 03.51.16.52.57

nathalie.devulder@ardennes.gouv.fr

Besoin d'un ancien compte rendu ? consultez le site de la CFDT :

<http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/capccpcad.htm>